

Montrouge, le 14 octobre 2014

Mesdames,

Suite aux allégations renouvelées des Amis de la Terre au sujet du financement de MTR (*Mountain Top Removal*), je tiens à vous préciser, comme je l'ai déjà fait lors des assemblées générales de Crédit Agricole SA en mai 2012 et mai 2014 que Crédit Agricole CIB, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, ne participe à aucun financement de MTR.

Crédit Agricole CIB a octroyé par le passé des lignes de crédit aux sociétés Alpha et Arch, que vous mentionnez, lignes qui n'étaient pas dédiées au financement de MTR et qui, de plus, ne sont pas utilisées par lesdites sociétés.

Par ailleurs, selon les informations portées à ma connaissance, Alpha a stoppé en 2013 toute activité de MTR. Arch n'a plus qu'une part très marginale de sa production de charbon (moins de 2%) liée à ces activités. Je vous informe que les lignes de crédit accordées à Arch ne seront éventuellement renouvelées qu'à la condition que cette société cesse toute activité liée au MTR.

Je vous rappelle enfin que Crédit Agricole SA a mis en place et publié, en 2013, une politique sectorielle Mines et Métaux encadrant tous les financements et investissements relatifs à ce secteur, politique qu'il applique à la lettre.

De ce fait, Crédit Agricole CIB a considérablement réduit son exposition au secteur du charbon : -30% en un an. Cette exposition est appelée à se réduire encore dans les années à venir. Crédit Agricole CIB ne structure pas de financement de projet de MTR. Aucun nouvel engagement de financement n'a été pris par le Crédit Agricole vis-à-vis de sociétés ayant des activités de MTR.

Espérant avoir clarifié les points que vous soulevez et répondu à vos interrogations je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Paul Chifflet

Madame Lucie Pinson
Madame Juliette Renaud
Les Amis de la Terre
2B, rue Jules Ferry
93100 Montrouge